

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux le **22 juin** à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **16 juin** s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de **M. Thierry MONIN, Maire.**

PRÉSENTS

Mmes, MM. Thierry MONIN, Michèle SCHILTE, Thibaud FALCOZ, Florence SURELLE, François-Joseph MATHEX, Joseph JACQUEMARD, Jean-Pierre SANTON, Adeline GIRARD, Catherine GIACOMETTI, Michaël RAFFORT, Ophélie DUPONT, Mathieu TATOUT

EXCUSÉS ou ABSENTS

Mmes, MM. Alain ETIEVENT (pouvoir donné à Thierry MONIN), Eric LAZARD, Gaëlle PETIT-JEAN (pouvoir donné à Adeline GIRARD), Victoria CESAR (pouvoir donné à François-Joseph MATHEX), Emilie RAFFORT, Sandra ACHOUR, Maxime BRUN

En exercice	19
Présents	12
Suffrages exprimés	15
Vote pour	15
Vote contre	0

Partenariat avec la chaire tourisme durable de l'Université Savoie Mont Blanc

DÉLIBÉRATION N° 92/2022

Monsieur l'Adjoint délégué à l'environnement expose :

La Chaire partenariale « Tourisme durable » de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB), en cours de création, propose d'étudier sur plusieurs stations pilotes le déploiement des réflexions et actions liées au développement durable, dans une perspective de réflexion stratégique face aux enjeux auxquels les stations de ski sont confrontées (réchauffement climatique, maturité du marché du ski, conflit d'usage...).

Le financement de la chaire est multipartenarial. La Commune des Allues a été sollicitée pour être partenaire principal, financeur et territoire d'étude dans le cadre d'un projet pilote étudiant les effets des championnats du monde de ski alpin de 2023 sur le territoire, et en particulier la démarche RSE qui lui est liée.

Des restitutions aux instances et partenaires locaux pourront contribuer à l'appropriation des thématiques RSE et tourisme durable sur le territoire.

La commission environnement réunie le 21 mars 2022 a émis un avis favorable sur cette demande, pour un financement triennal s'élevant à 5 000 euros en 2022, puis 10 000 euros en 2023 et 2024, soit 25 000 euros au total.

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu l'avis favorable de la Commission environnement du 21 mars 2022.

- CONSIDÉRANT l'intérêt pour la commune de servir de territoire d'expérimentation pour la recherche et les travaux étudiants ;

- CONSIDÉRANT l'intérêt d'évaluer l'effet réel des démarches RSE engagées dans le cadre d'événements sportifs internationaux tels que les championnats du monde de ski alpin 2023 ;

- CONSIDÉRANT l'intérêt de croiser les expertises et les cultures au sujet du développement durable en montagne, dans le cadre de la démarche Méribel 2038.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- APPROUVE le projet de partenariat avec la Chaire tourisme durable de l'Université Savoie Mont Blanc,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat liée, ainsi que tout acte nécessaire à cet effet,
- DÉCIDE DE VERSER une subvention de 5 000€ en 2022, puis 10 000€ en 2023 et 2024.

Ainsi fait et délibéré pour extrait conforme.

Affichée le 01/07/2022

Le Maire,
Thierry MONIN

